

À l'intention des pharmaciens propriétaires

## Avis de ruptures de stock

(éthambutol (chlorhydrate d', Co. 100 mg)

(éthambutol (chlorhydrate d', Co. 400 mg)

1. La RAMQ vous informe que le produit du médicament éthambutol (chlorhydrate d') en concentration de 100 mg inscrit à la *Liste des médicaments* est présentement en **difficulté d'approvisionnement**.

Durant la période de rupture de stock, la RAMQ accepte de payer au pharmacien le prix réel d'acquisition pour la mise en capsule du mélange de poudre d'éthambutol (chlorhydrate d') avec tout autre véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments*, et ce, à partir du **6 mars 2020**. Vous devez alors utiliser le code de service professionnel approprié à la préparation de capsules.

Pour ce faire, vous devez utiliser le code de facturation suivant :

éthambutol (chlorhydrate d')	Caps.	100 mg	99113747
------------------------------	-------	--------	----------

Si vous faites préparer la mise en capsule du mélange de poudre d'éthambutol (chlorhydrate d') avec tout autre véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments* à l'extérieur de votre pharmacie, la RAMQ remboursera exceptionnellement le prix réel d'acquisition incluant les frais de préparation, à même le coût du médicament. De plus, vous devez utiliser le code de service professionnel approprié à l'exécution ou au renouvellement de l'ordonnance.

Depuis le 31 octobre 2018, les frais de transport doivent être facturés selon les modalités prévues au programme de remboursement des coûts relatifs au transport des thérapies parentérales, des solutions ophtalmiques et des préparations magistrales non stériles.

Une nouvelle infolettre vous sera transmise lorsque les stocks seront rétablis.

2. La RAMQ vous informe que le produit du médicament éthambutol (chlorhydrate d') en concentration de 400 mg inscrit à la *Liste des médicaments* est présentement en **difficulté d'approvisionnement**.

Durant la période de rupture de stock, la RAMQ accepte de payer au pharmacien le prix réel d'acquisition pour la mise en capsule du mélange de poudre d'éthambutol (chlorhydrate d') avec tout autre véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments*, et ce, à partir du **6 mars 2020**. Vous devez alors utiliser le code de service professionnel approprié à la préparation de capsules.

Pour ce faire, vous devez utiliser le code de facturation suivant :

éthambutol (chlorhydrate d')	Caps.	400 mg	99113748
------------------------------	-------	--------	----------

Si vous faites préparer la mise en capsule du mélange de poudre d'éthambutol (chlorhydrate d') avec tout autre véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments* à l'extérieur de votre pharmacie, la RAMQ remboursera exceptionnellement le prix réel d'acquisition incluant les frais de préparation, à même le coût du médicament. De plus, vous devez utiliser le code de service professionnel approprié à l'exécution ou au renouvellement de l'ordonnance.

Depuis le 31 octobre 2018, les frais de transport doivent être facturés selon les modalités prévues au programme de remboursement des coûts relatifs au transport des thérapies parentérales, des solutions ophtalmiques et des préparations magistrales non stériles.

Une nouvelle infolettre vous sera transmise lorsque les stocks seront rétablis.